



académie
Amiens



Région académique
HAUTS-DE-FRANCE

RÉNOVATION DU C.A.P PETITE ENFANCE

Animation pédagogique du 27 Juin 2017

Documents ressources:

PNF janvier 2017

Guide national « ressource pour l'enseignement en BCP ASSP

PLAN

MATINÉE: PRÉSENTATION DU RÉFÉRENTIEL

- **1. Le contexte de la rénovation** (note d'opportunité de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) proposant la rénovation du CAP Petite enfance)
 - Chiffres clés
 - Historique et ambition de la rénovation
 - Objectifs et enjeux
 - Orientation générale de la rénovation
- **2. Le référentiel du diplôme**
 - Le référentiel des activités professionnelles (RAP)
 - Le référentiel de compétences
 - Le référentiel de certification
 - Les périodes de formation en milieu professionnel
 - Les points de vigilance pour la mise en œuvre de la réforme
 - Un référentiel construit en mettant en avant l'approche par compétences
- **3. Des repères pour les services des enseignants**

APRÈS MIDI: DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

- **4. Le projet pédagogique de formation**
- **5. La démarche pédagogique de formation attendue: une approche par compétences**
- **6. Travail de groupe**

I. LE CONTEXTE DE LA RÉNOVATION

CHIFFRES CLÉS : Les modes d'accueil 4,8 millions d'enfants de moins de 6 ans dont 2,3 millions d'enfants de moins de 3 ans

- 56,1% des enfants de moins de 3 ans bénéficient d'un mode d'accueil formel (crèche, assistante maternelle, préscolarisation, garde à domicile);
- Environ 1 million d'enfants accueillis dans près de 13 700 établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE);
- 990 900 places d'accueil chez les assistants maternels;
- 1 230 maisons d'assistantes maternelles;
- 41 400 enfants de moins de 3 ans gardés par un(e) salarié(e) à domicile.

I. LE CONTEXTE DE LA RÉNOVATION

CHIFFRES CLÉS DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR :

- 13 759 infirmiers puériculteurs;
- 20 000 éducateurs de jeunes enfants;
- 60 000 auxiliaires de puériculture dont environ 40 000 travaillent en EAJE;
- 143 850 salariés dans les EAJE dont environ 18% sont titulaires du CAP PE soit 24 000 personnes;
- 60 000 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles;
- 321 000 assistants maternels;
- 105 000 auxiliaires parentaux.

I. LE CONTEXTE DE LA RÉNOVATION

HISTORIQUE:

- Le CAP Petite Enfance a été créé en 1991 pour répondre à la demande des collectivités territoriales devant recruter des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem), la cible d'emploi a évolué.
- Actuellement trois contextes d'intervention :
 - Les établissements d'accueil pour jeunes enfants (EAJE) ;
 - Les écoles maternelles et accueil collectif pour mineurs (ACM) ;
 - L'accueil à domicile (Assistant maternel agréé ou garde au domicile des parents).

La rénovation s'inscrit dans le plan pour les métiers de la petite enfance, qui vise **le développement des compétences professionnelles** et **la création de parcours professionnels**.

AMBITION DE LA RÉNOVATION DU CAP PETITE ENFANCE :

- positionner ce diplôme comme le premier niveau de qualification de la filière petite enfance et de rendre plus employables les titulaires de ce diplôme, notamment en établissement d'accueil des jeunes enfants (EAJE).

I. LE CONTEXTE DE LA RÉNOVATION

LES OBJECTIFS :

- Rendre les bénéficiaires du CAP plus employables dans les 3 métiers : accueil collectif, école maternelle, accueil individuel (domicile) ;
- Renforcer la continuité de prise en charge des enfants de 0 à 6 ans ;
- Faciliter la mise en place de passerelles avec d'autres diplômes ;
- Adapter le diplôme et ses modalités d'acquisition à un public essentiellement adulte ;
- Faire de ce diplôme, un diplôme de base dans la filière des métiers de la petite enfance voire de l'enfance.

I. LE CONTEXTE DE LA RÉNOVATION

LES ENJEUX :

- Satisfaction des besoins de recrutement dans le secteur de la petite enfance ;
- Valorisation des compétences et de la formation des métiers de la petite enfance, en accueil individuel et en accueil collectif;
- Recherche d'une cohérence entre les diplômes du secteur de la petite enfance.

I. LE CONTEXTE DE LA RÉNOVATION

ORIENTATION GÉNÉRALE DE LA RÉNOVATION :

Développer la professionnalité des titulaires du CAP PE par le développement de compétences permettant :

- une dimension éducative renforcée dans la prise en charge de l'enfant;
- un positionnement professionnel adapté aux situations diverses.

I. LE CONTEXTE DE LA RÉNOVATION

Développer la professionnalité des titulaires du CAP AEPE par le développement de compétences pour :

- une vision globale, interactive et dynamique du développement du jeune enfant;
- une participation à l'accompagnement à la parentalité et la prévention des perturbations du lien aux enfants;
- des modes d'accueil personnalisant, ludiques, ouverts sur la société;
- des modes d'accueil centrés sur le jeu, la découverte, qui aide l'enfant à faire et à connaître par lui-même;
- des modes d'accueil pluridisciplinaires, ouverts à la diversité et innovants;
- l'accueil des petites filles et des petits garçons;
- le fonctionnement des équipes.

2. LE RÉFÉRENTIEL DU DIPLÔME

CAP

Accompagnant Educatif Petite Enfance (AEPE)

JO du 13 avril 2017 : Arrêté du 22 février 2017 portant création de la spécialité « Accompagnant éducatif petite enfance » de certificat d'aptitude professionnelle

2. LE RÉFÉRENTIEL DU DIPLÔME

Référentiel des Activités Professionnelles (RAP)

Le CAP **A**ccompagnant **E**ducatif **P**etite **E**nfance (AEPE) est **le premier niveau de qualification** du secteur de la petite enfance.

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le **souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité.**

Il participe avec les autres professionnels, **à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents,** premiers éducateurs de l'enfant.

Il établit avec les enfants et les parents une **relation de confiance** et crée les conditions nécessaires à un **accueil et un accompagnement de qualité.**

2. LE RÉFÉRENTIEL DU DIPLÔME

Référentiel des Activités Professionnelles (RAP)

- Le titulaire du CAP exerce son activité dans trois secteurs différents

**1- Ecole maternelle
ou accueil collectif de
mineurs**

**2- Etablissements ou
services
d'accueil collectif des
enfants de moins de six ans**

3- Domicile

A titre d'exemples, ces professionnels sont identifiés actuellement sous les terminologies suivantes:

- Agent territorial spécialisé des écoles maternelles;
- Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant;
- Assistant éducatif petite enfance;
- Adjoint/agent d'animation.

- Auxiliaire petite enfance;
- Agent social;
- Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant;
- Assistant éducatif petite enfance.

- Garde d'enfant à domicile;
- Assistant maternel;
- Employé à domicile;
- Employé familial auprès d'enfant.

2. LE RÉFÉRENTIEL DU DIPLÔME

Référentiel des Activités Professionnelles (RAP)

Dans une finalité éducative, le titulaire du CAP AEPE conduit **différentes activités** : certaines sont **communes*** aux différents contextes d'exercice professionnel, d'autres sont **spécifiques***.

Des activités dans trois secteurs différents :

- école maternelle ou accueil collectif pour mineurs;
- établissement ou service d'accueil collectif des enfants de moins de 6 ans;
- le domicile.



ACTIVITÉS COMMUNES AUX DIFFÉRENTS CONTEXTES D'EXERCICE PROFESSIONNEL*

1. Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages

- 1.1 Mise en œuvre des conditions favorables au jeu libre et à l'expérimentation;
- 1.2 Mise en œuvre d'activités d'éveil.

2. Prendre soin et accompagner dans les activités de la vie quotidienne

- 2.1. Réalisation des soins du quotidien et accompagnement de l'enfant dans les apprentissages;
- 2.2. Application des protocoles liés à la santé de l'enfant.

3. Inscrire son action dans le réseau des relations enfant parents professionnels

- 3.1 Accueil de l'enfant et de sa famille;
- 3.2 Partage d'informations avec l'équipe et les autres professionnels.

2. LE RÉFÉRENTIEL DU DIPLÔME

Référentiel des Activités Professionnelles (RAP)

Des activités dans trois secteurs différents :

- école maternelle ou accueil collectif pour mineurs;
- établissement ou service d'accueil collectif des enfants de moins de 6 ans;
- le domicile.

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES*

4. Exercer son activité en école maternelle

- 4.1 Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant;
- 4.2 Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux.

5. Exercer son activité en établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) et en accueil collectif de mineurs (ACM)

- 5.1 Participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique.

6. Exercer son activité à son domicile, celui des parents ou en maisons d'assistants maternels

- 6.1 Négociation du cadre de l'accueil : organisationnel et conventionnel;
- 6.2 Sécurisation des espaces de vie de l'enfant;
- 6.3 Entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant;
- 6.4 Elaboration des repas.

2. LE RÉFÉRENTIEL DU DIPLÔME Référentiel des Activités Professionnelles (RAP)

Le RAP précise dans chacun des secteurs et pour chaque activité repérée, les tâches à réaliser, les résultats attendus.

Les moyens et ressources permettent de définir les équipements à prévoir dans l'établissement de formation.

- Exemple d'activité

5. EXERCER SON ACTIVITE EN EAJE ET EN ACM

5.1 Participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique

Tâches

- Prise de connaissance du projet
- Participation aux échanges lors des réunions de travail
- Participation au suivi du projet d'accueil
- Proposition d'adaptations

Résultats attendus :

- Projet d'accueil en adéquation avec les besoins de l'enfant et les attentes des parents
- Appropriation du projet d'accueil
- Proposition d'ajustements

Moyens et ressources pour les activités en EAJE et en ACM

- Projet d'établissement
- Rapport d'activités
- Contextes professionnels
- Compte rendu de réunion
- Fiches de postes

2. LE RÉFÉRENTIEL DU DIPLÔME

Référentiel de certification

- Il décrit les **compétences** (performances de réalisation et les savoirs associés) qui doivent être acquises au cours de la formation conduisant à la certification.
- Il est élaboré à partir du référentiel des activités professionnelles (RAP) et des compétences exigées pour le diplôme.
- Il s'articule autour de **compétences communes aux différents contextes d'exercice** et de **compétences spécifiques à chaque contexte**.

2. LE RÉFÉRENTIEL DU DIPLÔME

Référentiel de certification (compétences communes)

COMPÉTENCES COMMUNES AUX DIFFÉRENTS CONTEXTES D'EXERCICE PROFESSIONNEL

COMPÉTENCES COMMUNES TRANSVERSALES (T) :

- T1 - Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte;
- T2 - Adopter une posture professionnelle adaptée;
- T3 - Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant;
- T4 - Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement;
- T5 - Organiser son action.

COMPÉTENCES COMMUNES DE RÉALISATION (RC) :

- RC1 - Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné;
- RC2 - Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant;
- RC3 - Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses Apprentissages;
- RC4 - Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant.

2. LE RÉFÉRENTIEL DU DIPLÔME

Référentiel de certification (**compétences spécifiques**)

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES AUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES (RS) :

RS1 - Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant;

RS2 - Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle;

RS3 - Négocier le cadre.

RS3 - Négocier le cadre de l'accueil;

RS4 - Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant;

RS5 – Elaborer des repas.

2. LE RÉFÉRENTIEL DU DIPLÔME

Référentiel de certification

Pour chaque **compétence**,
identification:

- des performances attendues en situation professionnelle
- des critères d'évaluation
- des connaissances à mobiliser en situation professionnelle
- des indicateurs d'évaluation

RS4 - Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant 			
➤ Mettre en œuvre les techniques de dépoussiérage, nettoyage, bionettoyage, séchage des espaces et équipements réservés à l'enfant			
Performances attendues	Critères d'évaluation	Savoirs associés	
		Connaissances	Indicateurs d'évaluation
Réaliser l'achat de matériel et de produits adaptés au domicile et à la garde d'enfant en fonction du budget disponible	Respect des règles d'hygiène, de sécurité, et de développement durable	La prévention du risque toxicologique en milieu familial : exposition aux risques, critères de choix des produits d'entretien Techniques d'entretien du logement Techniques d'entretien des appareils ménagers	Dans une situation donnée, <ul style="list-style-type: none"> repérer le risque chimique lié à l'utilisation de produits d'entretien justifier le choix des produits maîtriser la technique et justifier son choix
Réaliser le dépoussiérage, le nettoyage, le bionettoyage, séchage des espaces et équipements réservés à l'enfant	Respect des principes de sécurité et d'économie d'effort lors de l'entretien des espaces réservés à l'enfant (PRAP)		
	Choix correct du matériel, des produits		
	Respect de la fréquence des opérations		
	Respect des protocoles		
	Qualité du résultat		

2. LE RÉFÉRENTIEL DU DIPLÔME

Référentiel de certification

T4 - Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement

➤ Adapter sa communication avec la famille en fonction du projet du lieu d'accueil

Performances attendues	Critères d'évaluation	Savoirs associés	
		Connaissances	Indicateurs d'évaluation
Créer une situation d'échange avec la famille Favoriser le dialogue, l'expression, la coopération de la famille Favoriser les échanges entre les familles Adopter une attitude bienveillante, rassurante et respectueuse de la famille	Respect des règles déontologiques Qualité de l'écoute, du questionnement, de la reformulation	Les situations de communication entre les familles et les professionnels	Dans une situation donnée, <ul style="list-style-type: none"> analyser la variété des situations de communication explicitier les fonctions de la communication repérer les facteurs qui influencent la communication entre les personnes (facteurs favorisant, freins) proposer des attitudes adaptées face à une situation de communication orale difficile

➤ Inscrire son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle

Performances attendues	Critères d'évaluation	Savoirs associés	
		Connaissances	Indicateurs d'évaluation
Discerner les informations à transmettre Transmettre et rendre compte de ses observations et de ses interventions Participer à une réunion de travail	Respect des règles déontologiques Transmission de messages pertinents aux membres de l'équipe Utilisation appropriée d'outils de communication Utilisation d'un langage et d'un vocabulaire professionnels Formulation claire d'un problème à résoudre, d'une information à communiquer	Les formes de communication et les outils de communication professionnelle	Énoncer les mécanismes essentiels de la communication appliqués aux relations de travail : collègues, supérieurs hiérarchiques... Dans une situation donnée ; <ul style="list-style-type: none"> identifier la diversité des formes de communication (écrite, orale, visuelle) utiliser les outils de communication usuels

Pour la maîtrise d'une compétence, certains savoirs associés des autres compétences doivent être mobilisés.

Exemple :

+ savoirs associés des compétences :

- *T1 : identifier le cadre de son intervention pour se situer en tant que professionnel*
- *T2 : prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention*
- *T2 : adopter un regard critique sur sa pratique professionnelle*
- *T5 : organiser son action*

2. LE RÉFÉRENTIEL DU DIPLÔME

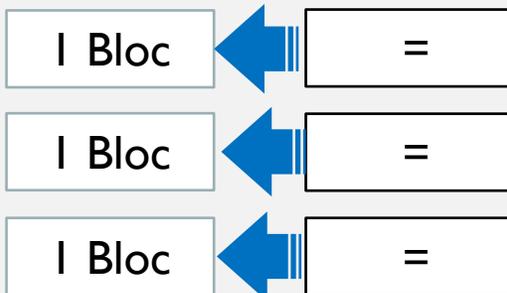
Référentiel de certification: les épreuves de certification pour l'enseignement professionnel

RÈGLEMENT D'EXAMEN

Principe :

une unité = un bloc de compétences

<i>Certificat d'aptitude professionnelle</i> <i>Accompagnant éducatif petite enfance</i>			Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue (établissements publics)	Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés) Enseignement à distance - candidats libres	
Épreuves	Unités	Coef.	Mode	Mode	Durée
Unités professionnelles					
EP1 : ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT	UP1	7 ⁽¹⁾	CCF ⁽²⁾	Ponctuel oral	25 min (+ 1h PSE)
EP2 : EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL COLLECTIF	UP2	4	CCF	Ponctuel écrit	1 h 30
EP3 : EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL INDIVIDUEL	UP3	4	CCF	Ponctuel pratique et oral	Maximum 2 h



2. LE RÉFÉRENTIEL DU DIPLÔME

Les épreuves de certification pour l'enseignement professionnel

RÉPARTITION DES COMPÉTENCES ET DES SAVOIRS EN 3 BLOCS

BLOC 1 - UPI EPI: accompagner le développement du jeune enfant		BLOC 2 - UP 2 EP2: exercer son activité en accueil collectif		BLOC 3- UP3 EP3: exercer son activité en accueil individuel	
Groupes d'activités	Compétences	Groupes d'activités	Compétences	Groupes d'activités	Compétences
<p>ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS SES DECOUVERTES ET SES APPRENTISSAGES PRENDRE SOIN ET</p> <p>ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS LES ACTIVITES DE LA VIE QUOTIDIENNE</p>	<p>T1 - Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte</p> <p>T2 - Adopter une posture professionnelle adaptée</p> <p>RC1 - Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné</p> <p>RC2 - Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant</p> <p>RC3 - Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages</p> <p>RC4 - Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant</p>	<p>INSCRIRE SON ACTION DANS LE RESEAU DES RELATIONS ENFANT PARENTS PROFESSIONNELS</p> <p>EXERCER SON ACTIVITE EN ECOLE MATERNELLE</p> <p>EXERCER SON ACTIVITE EN EAJE ET EN ACM</p>	<p>T3 - Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant</p> <p>T4 - Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement</p> <p>RS 1 - Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant</p> <p>RS2 - Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle</p>	<p>EXERCER SON ACTIVITE A SON DOMICILE, CELUI DES PARENTS OU EN MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS</p>	<p>T5 - Organiser son action</p> <p>RS3 - Négocier le cadre de l'accueil</p> <p>RS4 - Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant</p> <p>RS5 – Elaborer des repas</p>

2. LE RÉFÉRENTIEL DU DIPLÔME

Tableau de synthèse des épreuves du cap AEPE

	CONTRÔLE PONCTUEL	CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION
EP1 : accompagner le développement du jeune enfant Coefficient: 7 (dont 1 pour la PSE)	<p style="text-align: center;">MODALITÉS D'ÉVALUATION</p> <p style="text-align: center;">Epreuve orale 25 mn</p> <p>Présentation de deux fiches:</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'une relative à la réalisation d'un soin du quotidien; • L'autre relative à l'accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages. 	<p style="text-align: center;">MODALITÉS D'ÉVALUATION</p> <p>Situation 1: épreuve orale de 25mn en centre de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'une fiche relative à l'accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages. <p>Situation 2: évaluation au cours d'une PFMP (dernière année de formation – minimum 4 semaines en EAJE)</p>
EP2: exercer son activité en accueil collectif Coefficient: 4	<p style="text-align: center;">MODALITÉS D'ÉVALUATION</p> <p>Epreuve écrite d'1h30</p>	<p style="text-align: center;">MODALITÉS D'ÉVALUATION</p> <p>Situation 1: épreuve écrite en centre de formation</p> <p>Situation 2: évaluation au cours d'une PFMP (dernière année de formation – minimum 4 semaines en EAJE ou école maternelle ou ACM de moins de 6 ans)</p>
EP3: exercer son activité en accueil individuel Coefficient: 4	<p><u>Modalités d'évaluation</u></p> <p>Epreuve orale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • exposé du candidat puis entretien d'une durée totale de 25 minutes; • Temps de préparation éventuel : 1 h30. <p>Le candidat présente un projet d'accueil élaboré à partir d'un ensemble documentaire.</p> <p>Les AMA et les employés à domicile ont la possibilité de présenter un projet d'accueil réel qui prend appui sur leur contexte d'intervention professionnel du domicile. Choix au moment de l'inscription au diplôme dépose un dossier présentant le projet d'accueil à la date fixée par le Recteur.</p>	

2. LE RÉFÉRENTIEL DU DIPLÔME

Tableau de synthèse des situations d'évaluation professionnelle en CCF

EP1 : accompagner le développement du jeune enfant Coefficient: 7 (dont 1 pour la PSE)	COMPÉTENCES ÉVALUÉES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	
		SITUATION D'ÉVALUATION EN CENTRE DE FORMATION	SITUATION D'ÉVALUATION EN PFMP
	T1 - Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte RCI - Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné RC2 - Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant	Epreuve orale de 25mn <ul style="list-style-type: none"> Présentation d'une fiche relative à l'accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages. Prend appui sur une PFMP d'au moins quatre semaines en EAJE ou auprès d'un assistant maternel agréé ou auprès d'un organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfants de moins de 3 ans répondant aux exigences indiquées dans l'annexe relative aux PFMP.	
	T2 - Adopter une posture professionnelle adaptée RC3 - Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages RC4 - Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant	Note sur 60 points	Evaluation au cours de l'une ou de l'autre PFMP de la dernière année de formation d'une durée minimum 4 semaines en EAJE.
			Note sur 60 points

2. LE RÉFÉRENTIEL DU DIPLÔME

Tableau de synthèse des situations d'évaluation professionnelle en CCF

EP2: exercer son activité en accueil collectif Coefficient: 4	COMPÉTENCES ÉVALUÉES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	
		SITUATION D'ÉVALUATION EN CENTRE DE FORMATION	SITUATION D'ÉVALUATION EN PFMP
	<p>RS 1 - Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant</p> <p>RS2 - Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle</p>	<p>Epreuve écrite d'une durée d'1h30</p> <p>Note sur 40 points</p>	
<p>T3 - Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant</p> <p>T4 - Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement</p>		<p>Evaluation au cours de l'une ou l'autre PFMP en dernière année de formation d'une durée minimum de 4 semaines en EAJE ou école maternelle ou ACM (de moins de 6 ans)</p> <p>Note sur 40 points</p>	

2. LE RÉFÉRENTIEL DU DIPLÔME

Tableau de synthèse des situations d'évaluation professionnelle en CCF

	COMPÉTENCES ÉVALUÉES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	
		SITUATION D'ÉVALUATION EN CENTRE DE FORMATION	SITUATION D'ÉVALUATION EN PFMP
EP3: exercer son activité en accueil individuel Coefficient: 4	<p>T5 - Organiser son action</p> <p>RS3 - Négocier le cadre de l'accueil</p> <p>RS4 - Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant</p> <p>RS5 – Elaborer des repas</p>	<p><u>Modalités d'évaluation</u></p> <p>Epreuve orale :</p> <ul style="list-style-type: none">• exposé du candidat puis entretien d'une durée totale de 25 minutes;• Temps de préparation éventuel : 1 h30. <p>Le candidat présente un projet d'accueil élaboré à partir d'un ensemble documentaire.</p> <p>Note sur 80 points</p>	

2. LE RÉFÉRENTIEL DU DIPLÔME

Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)

PRINCIPES :

- **Seize semaines** sur l'ensemble de la formation pour un cycle de deux ans **dont au minimum 8 semaines en année de terminale.**
- Complémentarité des lieux (au moins trois périodes):
 - établissements et services d'accueil de la petite enfance;
 - le domicile privé de l'assistant maternel agréé (AMA) et les maisons d'assistants maternels (MAM);
 - les organismes de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfant(s) de moins de 3 ans.

EXIGENCES :

- Pour les candidats de la formation initiale sous statut scolaire, au minimum :
 - une période d'une durée minimale de **4 semaines** est réalisée en école maternelle ou EAJE ou en accueil collectif des mineurs (moins de 6 ans) ;
 - une autre période d'une durée minimale de **4 semaines** est réalisée en établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) ou auprès d'un assistant maternel agréé ou auprès d'un organisme de services à la personne agréé offrant des prestations de garde d'enfants de moins de 3 ans.

2. LE RÉFÉRENTIEL DU DIPLÔME

Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)

Exigences pour les candidats relevant d'un organisme de formation :

Epreuves du CAP AEPE	EP1 : accompagner le développement du jeune enfant	EP2 : exercer son activité en milieu collectif	Durée de PFMP complémentaire pour répondre à la réglementation	TOTAL (en semaine)
Lieux de PFMP Statut	EAJE ou auprès d'un assistant maternel agréé ou service d'aide à domicile offrant des prestations de garde d'enfant(s) de moins de 3 ans	Ecole maternelle ou en EAJE ou en ACM (moins de 6 ans)		
Formation initiale sous statut scolaire en CCF	Au moins 4 semaines de PFMP	Au moins 4 semaines de PFMP	8 semaines dans une structure de la petite enfance	16
Formation continue : stagiaires sans expérience professionnelle dans le secteur de la petite enfance	Au moins 4 semaines de PFMP	Au moins 4 semaines de PFMP	8 semaines dans une structure de la petite enfance	16
Formation continue : stagiaires avec expérience professionnelle dans le secteur de la petite enfance	Les attestations de formation en milieu professionnel sont remplacées par un ou plusieurs certificats de travail attestant que l'intéressé a exercé les activités dans un ou plusieurs secteurs d'activités du CAP Accompagnant éducatif petite enfance en qualité de salarié à temps plein, pendant six mois au cours de l'année précédant l'examen, ou à temps partiel pendant un an au cours des deux années précédant l'examen.			8

2. LE RÉFÉRENTIEL DU DIPLÔME

Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)

Exigences pour les candidats individuels :

Epreuves du CAP AEPE		EP1 : accompagner le développement du jeune enfant	EP2 : exercer son activité en milieu collectif
		EAJE ou auprès d'un assistant maternel agréé ou service d'aide à domicile offrant des prestations de garde d'enfant(s) de moins de 3 ans	Ecole maternelle ou en EAJE ou en ACM (moins de 6 ans)
Expérience Professionnelle (EP)	AMA	12 semaines EP	4 semaines de PFMP
	EAJE	12 semaines EP	
	SAD	12 semaines EP	4 semaines de PFMP
	Ecole maternelle	4 semaines de PFMP	12 semaines EP
	ACM moins de 6 ans	4 semaines de PFMP	12 semaines EP
Autres candidats sans expérience professionnelle (individuels, organismes de formation privé non habilités au CCF etc...)		8 semaines de PFMP	8 semaines de PFMP

2. LE RÉFÉRENTIEL DU DIPLOME

Les points de vigilance pour la mise en œuvre de la réforme

EVOLUTION DES CONTENUS D'ENSEIGNEMENT :

- Renforcement du contenu éducatif (prise en compte de l'évolution des savoirs);
- Des compétences accrues en matière d'activités d'éveil et d'animation;
- Travail en équipe, positionnement professionnel;
- Sensibilisation à l'échange régulier avec chaque parent, aux enfants en situation de handicap, aux nouvelles formes de parentalité, à l'égalité filles / garçons, à la lutte contre les stéréotypes.

VERS UNE RÉELLE ARTICULATION DE LA FORMATION AVEC LE MILIEU PROFESSIONNEL :

- Une réflexion en équipe pour la répartition et les objectifs des PFMP;
- Une évolution des pratiques pédagogiques : préparation et exploitation des PFMP.

2. LE RÉFÉRENTIEL DU DIPLÔME

Un référentiel construit en mettant en avant l'approche par compétences

- D'après la CNCP : « **une compétence** se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable dans un contexte donné (compte tenu de l'autonomie, des ressources mises à disposition) ». (*Rapport 2015-078 de l'IGEN introduction des blocs de compétences dans les diplômes professionnels de novembre 2015*)
- Il convient donc de limiter le nombre d'enseignants du secteur professionnel et technologique afin de pouvoir globaliser les enseignements et de donner de la souplesse dans la gestion des horaires et de la cohérence à la démarche pédagogique.

2. LE RÉFÉRENTIEL DU DIPLÔME

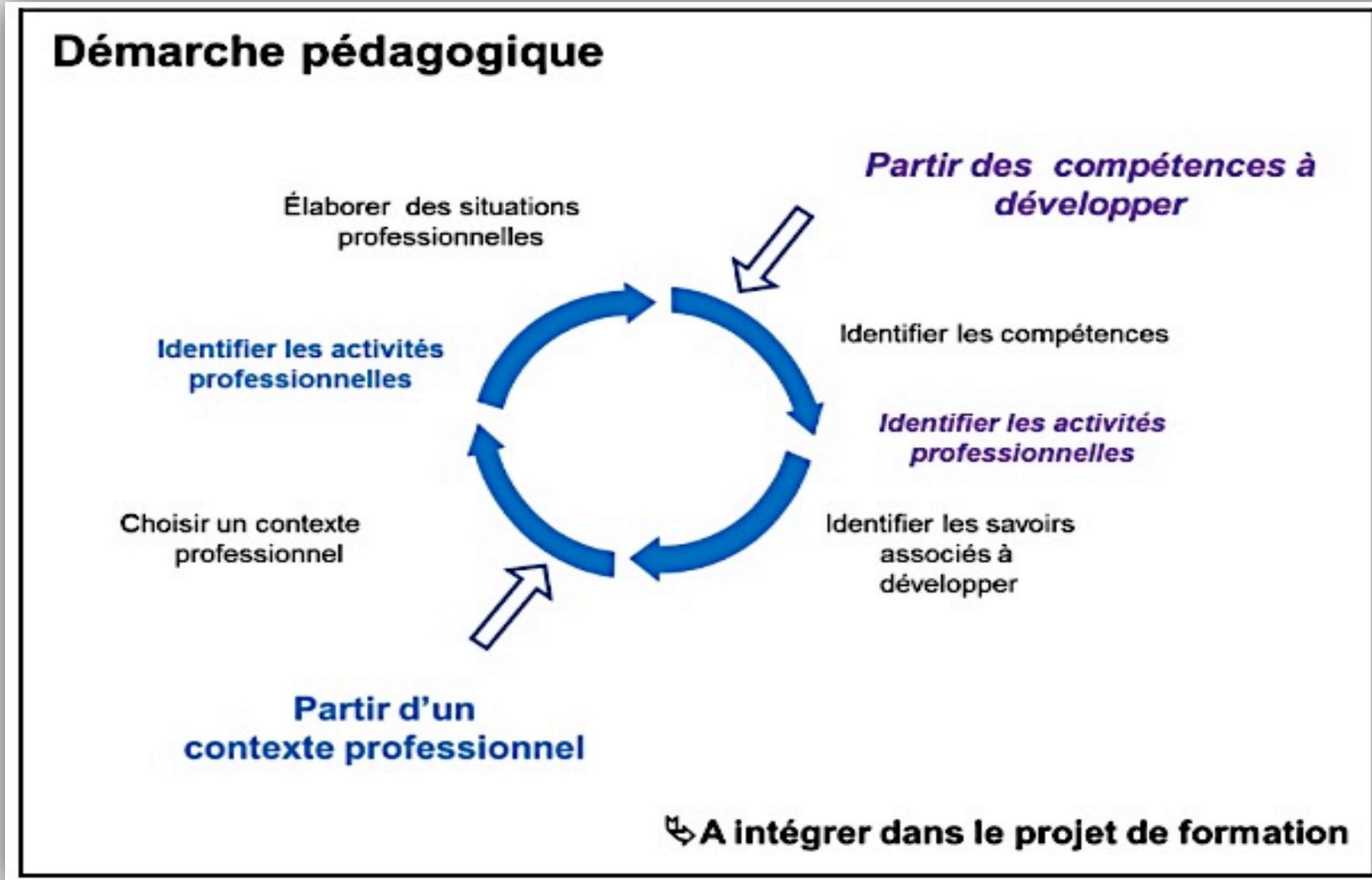
Un référentiel construit en mettant en avant l'approche par compétences

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DOIT MENER UNE RÉFLEXION POUR :

1. Élaborer un projet global de formation sur les 2 années en prenant en compte les PFMP, les projets...;
2. Sélectionner par périodes définies les compétences professionnelles à travailler (choisir des contextes professionnels pertinents – formaliser le ou les contextes – s'harmoniser sur les situations d'évaluation – définir les orientations des situations professionnelles.
3. Créer des situations professionnelles permettant de développer, de consolider et de maîtriser les compétences visées.

2. LE RÉFÉRENTIEL DU DIPLÔME

Un référentiel construit en mettant en avant l'approche par compétences



3. DES REPÈRES POUR LES SERVICES DES ENSEIGNANTS

Grille de référence horaires d'enseignement (PFMP 16 semaines)

Enseignements obligatoires	Première année					Deuxième année					Cycle		
	Horaire annuel sur 28 semaines					Horaire annuel sur 25 semaines					Horaire global sur 53 semaines		
	Total	dont en classe entière	dont en groupe à effectif réduit (*)	dont participation aux PPCP (**)	Horaire hebdomadaire indicatif	Total	dont en classe entière	dont en groupe à effectif réduit (*)	dont participation aux PPCP (**)	Horaire hebdomadaire indicatif			
Français, histoire-géographie	112	42	56	14(a)	42 (a)	4 (1,5+2+0,5) (b)	87,5	37,5	37,5	12,5	50 (a)	3,5 (1,5+1,5+0,5)(b)	199,5
Enseignement moral et civique	14	0	14			0,5(0+0,5)	12,5	0	12,5			0,5(0+0,5)(c)	26,5
Mathématiques - sciences (1)	112	56	56	À définir		4 (2+2)	87,5	37,5	50	À définir		3,5 (1,5+2)	199,5
Langue vivante	56	28	28	À définir		2 (1+1)	62,5	37,5	25	À définir		2,5 (1,5+1)	118,5
Arts appliqués et cultures artistiques	56	28	28	À définir		2 (1+1)	50	25	25	A définir		2 (1+1)	106
Éducation physique et sportive	70	70	0	Possible		2,5	62,5	62,5	0	Possible		2,5	132,5
Prévention santé environnement	28	0	28	À définir		1 (0+1)	37,5	12,5	25	À définir		1,5 (0,5+1)	65,5
Enseignement technologique et professionnel	476	84	350	42		17 (3+12,5+1,5) (b)	425	75	300	50		17 (3+12+2) (b)	901
Total dont - Projet pluridisciplinaire à caractère professionnel	924					33	825					33	1749
Aide individualisée (2)	28					1							
Enseignements facultatifs													
Atelier d'expression artistique	56	56	0			2	50	50	0			2	106
Atelier d'éducation physique et sportive	56	56	0			2	50	50	0			2	106
Période de formation en milieu professionnel	8 semaines					8 semaines					16 semaines		

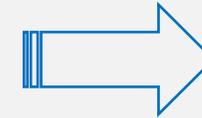
3. DES REPÈRES POUR LES SERVICES DES ENSEIGNANTS

PROPOSITION DE REPARTITION POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PAR DISCIPLINE		STMS	BSE
BLOC 1	ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT		
	T1 - Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte		
	T2 - Adopter une posture professionnelle adaptée		
	RC1 - Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné		
	RC2 - Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant		
	RC3 - Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages		
	RC4 - Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant		
BLOC 2	EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL COLLECTIF		
	T3 - Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant		
	T4 - Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement		
	RS 1 - Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant		
	RS2 - Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle		
BLOC 3	EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL INDIVIDUEL		
	T5 - Organiser son action		
	RS3 - Négocier le cadre de l'accueil		
	RS4 - Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant		
	RS5 - Elaborer des repas		

3. DES REPÈRES POUR LES SERVICES DES ENSEIGNANTS

PROPOSITION DE REPARTITION POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

BLOCS DE COMPETENCES		SPECIALITE	PROPOSITION DE REPARTITION		
			1ère année	2ème année	TOTAL
BLOC 1	ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT	STMS	300	200	500
BLOC 2	EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL COLLECTIF	STMS	36	37,5	93,5
		BSE	20		
BLOC 3	EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL INDIVIDUEL	BSE	120	187,5	307,5
TOTAL			476	425	901



NB: un PLP BSE pourra en fonction de ses compétences assurer des enseignements dans le bloc 1 et plus d'heures dans le bloc 2.

	Première année		Seconde année	
	Horaire annuel sur 28 semaines	Horaire hebdomadaire indicatif (y compris la participation aux ppcp 1,5 h par semaine)	Horaire annuel sur 25 semaines	Horaire hebdomadaire indicatif (y compris la participation aux ppcp 2 h par semaine)
STMS	336	12 (2 + 10)	237,5	9,5 (2 + 7,5)
BSE	140	5 (1 + 4)	187,5	7,5 (1 + 6,5)
TOTAL	476	17 (3 + 14)	425	17 (3 + 14)



NB: horaire donné à titre indicatif pouvant être adapté selon le projet de chaque établissement et les compétences de chaque professeur.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION AEPE

4. LE PROJET PÉDAGOGIQUE DE FORMATION:

TOUTE ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE S'INSCRIT DANS UN « PROJET PÉDAGOGIQUE DE FORMATION » OU UNE « STRATÉGIE GLOBALE DE FORMATION ».

- La mise en œuvre d'une transversalité des enseignements permet de faciliter les apprentissages et de donner du sens à la formation dispensée;
- La conception des stratégies pédagogiques prend en compte l'hétérogénéité des élèves et vise à les professionnaliser dès la classe de 1^{ière} année;
- Le projet pédagogique de formation intègre également les PFMP et les projets envisagés dans le cadre par exemple du PPCP;
- Les activités pédagogiques doivent être construites à partir de **contextes professionnels** et déclinées en **situations professionnelles** représentatives;
- L'utilisation des TUIC et des logiciels professionnels est à intégrer dans l'enseignement de chacun des blocs.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION AEPE

5. LA DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE DE FORMATION ATTENDUE: UNE APPROCHE PAR COMPÉTENCES

- Cette démarche s'appuie sur des **contextes professionnels** déclinés en plusieurs **situations professionnelles**. Elle permet ainsi un ancrage professionnel, facteur de motivation de l'élève tout en visant son autonomie;
- **Le contexte professionnel** décrit les conditions dans lesquelles l'élève est placé. Il doit permettre de développer l'esprit d'analyse du lycéen. Il prend en compte dans la mesure du possible les 3 blocs de compétences:
 - **BLOC 1**: accompagner le développement du jeune enfant;
 - **BLOC 2**: exercer son activité en accueil collectif;
 - **BLOC 3**: exercer son activité en accueil individuel.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION AEPE

5. LA DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE DE FORMATION ATTENDUE: UNE APPROCHE PAR COMPÉTENCES

- **Le contexte professionnel** doit être le plus proche possible d'une réalité professionnelle (fonction, statut, public accueilli, personnel, organisation hiérarchique, projet d'établissement, situation géographique, horaires...). Il doit être exploitable par les enseignants, chacun dans sa discipline.
- **Ce contexte professionnel** peut être enrichi par des documents ressources permettant de recréer la complexité des interactions professionnelles (articles professionnels, plan de la structure, règlement intérieur...), en veillant à ce que ces documents ne soient pas redondants d'un **contexte professionnel** à l'autre. Tous les documents fournis doivent faire l'objet d'une exploitation par les élèves.
- Au fur et à mesure de l'avancée dans la formation, **les contextes professionnels** doivent se complexifier.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION AEPE

5. LA DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE DE FORMATION ATTENDUE: UNE APPROCHE PAR COMPÉTENCES

- **La situation professionnelle** est la commande faite à l'élève, ce qu'on lui demande de faire,
- **La situation professionnelle** complète les éléments du **contexte professionnel**. Elle fixe une ou plusieurs **activités** à réaliser, en tant que professionnel dans une situation et une complexité qui évoluent, au fil de la formation, vers l'autonomie;
- **La situation professionnelle** fournit un ensemble d'informations qui doivent permettre la réalisation **d'activité(s)**. Leur réalisation nécessite l'apport de connaissances, de savoir-faire et le développement d'attitudes.
- **La situation professionnelle** permet de mener une analyse qui met en évidence les liens entre savoirs, savoir-faire et savoir-être.
- **La situation professionnelle** peut indiquer des notions relatives à l'emploi, au poste de travail, à l'organisation du travail (équipe, parents), à l'environnement professionnel, aux usagers...

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION AEPE

5. LA DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE DE FORMATION ATTENDUE: UNE APPROCHE PAR COMPÉTENCES

Les **activités** sont
identifiées à partir
des fiches
d'activités
présentes dans le
RAP



5. EXERCER SON ACTIVITE EN EAJE ET EN ACM

5.1 Participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique

Tâches

- Prise de connaissance du projet
- Participation aux échanges lors des réunions de travail
- Participation au suivi du projet d'accueil
- Proposition d'adaptations

Résultats attendus :

- Projet d'accueil en adéquation avec les besoins de l'enfant et les attentes des parents
- Appropriation du projet d'accueil
- Proposition d'ajustements

Moyens et ressources pour les activités en EAJE et en ACM

- Projet d'établissement
- Rapport d'activités
- Contextes professionnels
- Compte rendu de réunion
- Fiches de postes

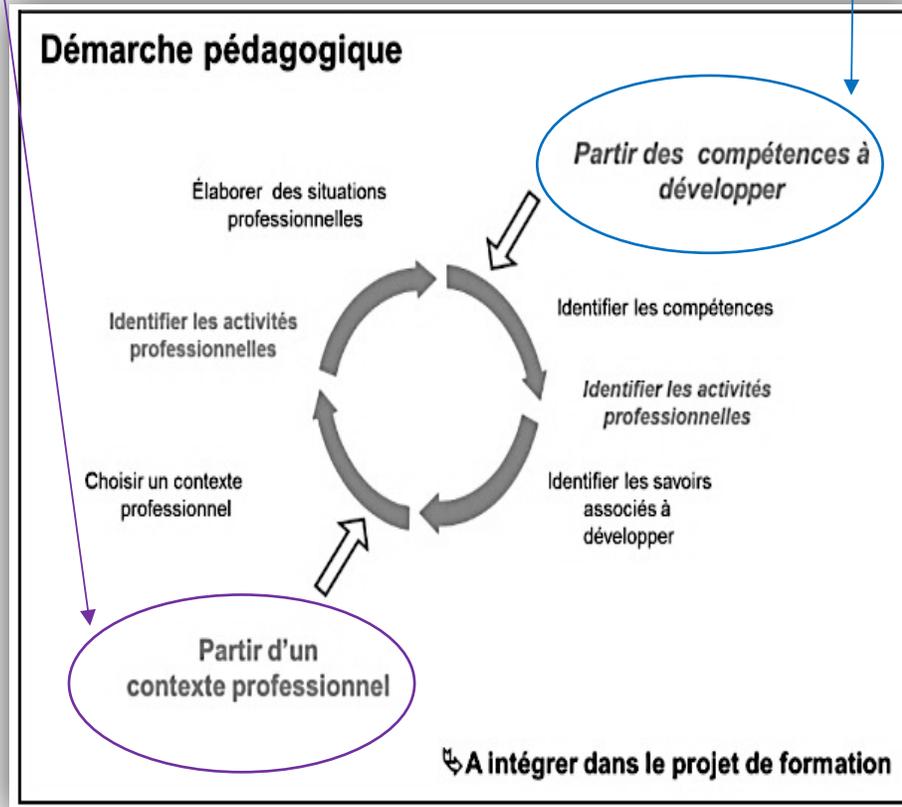
DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION AEPE

5. LA DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE DE FORMATION ATTENDUE: UNE APPROCHE PAR COMPÉTENCES

PARTIR D'UN CONTEXTE PROFESSIONNEL

1. L'équipe pédagogique identifie les **activités** professionnelles (RAP) à réaliser et construit les **situations professionnelles**.
2. Elle repère ensuite les **compétences** et les savoirs associés nécessaires aux **activités**.

Deux méthodes sont possibles pour mettre en œuvre cette démarche pédagogique



PARTIR DES COMPÉTENCES

1. L'équipe pédagogique repère, dans le référentiel, **les compétences** à développer et détermine les **activités** à mettre en œuvre.
2. A partir de ces choix, l'équipe rédige le **contexte professionnel** et construit les **situations professionnelles**. Ces dernières doivent clairement faire apparaître **les activités** demandées à l'élève. Les savoirs associés à développer sont identifiés pour chaque **compétence** et **activité**.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION AEPE

5. LA DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE DE FORMATION ATTENDUE: UNE APPROCHE PAR COMPÉTENCES

Contexte professionnel n°

Ici, décrire le contexte professionnel: c'est à dire une structure, un espace d'activité le plus proche de la réalité et exploitable par les enseignants. Ceci ayant pour finalité de faciliter l'élaboration de plusieurs **situations professionnelles** crédibles, réalistes et pertinentes qui posent une problématique et exploitent ou permettent l'acquisition **de compétences**.

Situations professionnelles

BLOC 1

ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT

Cela vise la « commande » que vous faites à l'élèves décrite dans une situation professionnelle.

*Cette ou ces actions sont celles habituellement demandées dans ce milieu professionnel et rattachée **aux compétences** du **bloc 1**.*

Situations professionnelles

BLOC 2

EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL COLLECTIF

Cela vise la « commande » que vous faites à l'élèves décrite dans une situation professionnelle.

*Cette ou ces actions sont celles habituellement demandées dans ce milieu professionnel et rattachée **aux compétences** du **bloc 2**.*

Situations professionnelles

BLOC 3

EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL INDIVIDUEL

Cela vise la « commande » que vous faites à l'élèves décrite dans une situation professionnelle.

*Cette ou ces actions sont celles habituellement demandées dans ce milieu professionnel et rattachée **aux compétences** du **bloc 3**.*

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION AEPE

5. LA DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE DE FORMATION ATTENDUE: UNE APPROCHE PAR COMPÉTENCES

En fonction des **contextes professionnels**, il s'agit de construire une progression pédagogique sur les deux années de formation, donc de choisir les **compétences** et les sous-compétences à travailler, les niveaux de performance et les savoirs associés correspondants.

Pour un contexte donné, on construira un tableau des compétences croisées, qui prendra en compte les enseignements des professeurs de STMS et de BSE.

Exemple de tableaux des compétences croisées

Contexte n°				
	Compétences	Sous compétences	Performances	Savoirs associés
Bloc 1	<input type="checkbox"/> T1	<input type="checkbox"/> T1		
	<input type="checkbox"/> T2	<input type="checkbox"/> T2		
	<input type="checkbox"/> RC1	<input type="checkbox"/> RC1		
	<input type="checkbox"/> RC2	<input type="checkbox"/> RC2		
	<input type="checkbox"/> RC3	<input type="checkbox"/> RC3		
	<input type="checkbox"/> RC4	<input type="checkbox"/> RC4		
Bloc 2	<input type="checkbox"/> T3	<input type="checkbox"/> T3		
	<input type="checkbox"/> T4	<input type="checkbox"/> T4		
	<input type="checkbox"/> RS1	<input type="checkbox"/> RS1		
	<input type="checkbox"/> RS2	<input type="checkbox"/> RS2		
Bloc 3	<input type="checkbox"/> T5	<input type="checkbox"/> T5		
	<input type="checkbox"/> RS3	<input type="checkbox"/> RS3		
	<input type="checkbox"/> RS4	<input type="checkbox"/> RS4		
	<input type="checkbox"/> RS5	<input type="checkbox"/> RS5		

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION AEPE

6. TRAVAIL DE GROUPE

Pour le premier trimestre de la première année, élaborer une fiche **contextualisée** avec les **situations professionnelles** correspondante, pour les 4 contextes professionnels identifiés dans le référentiel, à savoir :

- Un contexte présentant une structure en EAJE;
- Un contexte présentant une structure en ACM;
- Un contexte présentant une structure en école maternelle;
- Un contexte présentant une structure au domicile.

Pour chaque fiche contexte, identifier: les compétences, les sous compétences, les performances et les savoirs associés correspondants, en élaborant un tableau de compétences croisées.

Constituer 4 groupes de travail, chaque groupe est composé de professeurs de STMS et de BSE.

1 groupe par contexte professionnel

MERCI POUR VOTRE ATTENTION